Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502958-20260402-DEL_2026_14-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de Saint-Maugan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2026

Délibération n°2026/14

L'an deux mil vingt-six, le 02 avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Etienne BONNIN, Maire de la commune.

Date de convocation : 26 mars 2026

Présent(s-es) : MM. BONNIN Etienne, DARRIGRAND-LACARRIEU Eric, DE L'ESPINAY François, VACHER Céline, LE BRETON Mickaël, BESNARD Ingrid, GRABE Olivier, ROUMY Anne, BOUCHET Patricia, DELINE Stéphane METIVIER Clément, PANNETIER Arnaud.

Procuration(s) : SORTELLE Claudine à DARRIGRAND-LACARRIEU Eric, BOLOTINHA à GRABE Olivier.

Absent(s-es) : LEFRANC Françoise, BOLOTINHA Nathalie, SORTELLE Claudine

Secrétaire de séance : Ingrid BESNARD

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 12 + 2 procurations
Nombre de membres votants : 14

Objet : Vote des subventions 2026

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée délibérante de l'ensemble des demandes de subvention reçues pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à majorité absolue des suffrages exprimés, vote les subventions suivantes, étant entendu que :

- Claudine SORTELLE, Eric DARRIGRAND-LACARRIEU, Anne ROUMY et Céline VACHER s'abstiennent pour le vote de la subvention en faveur de l'association La Malgan'eizh car ils en sont Co-Présidents,
- Olivier GRABE s'abstient pour le vote de la subvention en faveur du Comité des Fêtes car il en est le trésorier,
- Etienne BONNIN s'abstient pour le vote de la subvention en faveur de l'association Mel et Meu car il en est le Président,
- Claudine SORTELLE s'abstient pour le vote en faveur de l'association Gym Détente Malganaise car elle en est la Présidente,
- Céline VACHER vote contre la subvention en faveur des l'association de chasse,
- Claudine SORTELLE et Stéphane DELINE et Ingrid BESNARD s'abstiennent pour le vote de la subvention en faveur de l'association de chasse.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502958-20260402-DEL_2026_14-DE

BENEFICIAIRES	Montants 2026 en €
PARENTS D'ELEVES MALGANAIS	600
SOCIETE DE CHASSE ST MAUGAN	120
COMITE DES FÊTES ST-MAUGAN	300
AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE ST MEEN	50
ADMR ST MEEN	631.25
ALCOOL ASSISTANCE ST MEEN	50
GYM DÉTENTE MALGANAISE	150
ASSOCIATION MEL ET MEU DECOUVERTE	450
LES RESTAURANTS DU COEURS	150
LA MALGAN'EIZH ST-MAUGAN	500
GROUPE SOLIDARITE RENCONTRE	151.50
CLUB DES AINES MALGANAIS	200
TOTAL	**3 352.75€**

Le Maire,

Etienne BONNIN